



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Marine Chartering Services Directorate/Direction des  
services d'affrètements maritime

11 Laurier St./ 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III, 6C2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Expert Technical Advisor	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> T8010-190044/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> T8010-190044	<b>Date</b> 2019-07-29
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$MB-004-27404	
<b>File No. - N° de dossier</b> 004mb.T8010-190044	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-08-29</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Eastern Daylight Saving Time EDT
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> Specified Herein - Précisé dans les présentes	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Chauvin, Lorraine	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 004mb
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 469-3856 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

La modification 002 est émise afin de fournir une réponse à des questions soumise et pour modifier la demande de propositions en conséquence. La question #001 a été traitée dans une modification précédente de la DP.

---

QUESTION #2:

Le paragraphe 12.1 de l'annexe A, Énoncé des travaux, stipule que « L'entrepreneur doit fournir l'espace de travail à l'EPP et les autres ressources requises pour accomplir leurs tâches. L'entrepreneur doit fournir un espace de travail et du matériel de bureau adéquats sans frais supplémentaires pour Canada. Au cours de la phase 2, la mise à disposition d'un espace de travail adéquat pour les personnes-ressources de l'entrepreneur sera négociée avec le chantier naval. ». L'exigence est bien comprise pour la phase 1 mais la façon d'établir un coût pour la phase 2 n'est pas claire car nous ne sommes présentement pas en position de négocier avec le chantier. Est-ce que le Canada pourrait indiquer un coût théorique à utiliser pour le calcul des taux quotidiens?

RÉPONSE #2:

Le coût associé à la fourniture d'espaces de travail adéquats au chantier pour les personnes-ressources de l'entrepreneur sera négocié par le Canada avec le chantier et sera prévu au contrat entre le Canada et le chantier. Il n'y aura aucun coût additionnel pour l'entrepreneur.

-----

QUESTION #3:

Pouvez-vous confirmer que nous n'avons pas besoin de calculer des prix pour les frais de déplacement, mais que nous serons remboursés pour les coûts réels sur présentation de facture?

RÉPONSE #3:

Le Canada confirme que des prix pour les frais de déplacement ne sont pas requis. Les modalités de paiement sont précisées à l'annexe B, Base de paiement.

-----

QUESTION #4:

S'il-vous-plaît, pouvez fournir une copie électronique de a) la pièce jointe No 1 de l'annexe A et b) l'annexe B en format MS Word?

---

RÉPONSE #4:

Les soumissionnaires peuvent demander une copie électronique de n'importe quelle annexe de la DP en envoyant un courriel à l'autorité contractante nommée à la section 2.4 de la DP.

-----

QUESTION #5:

Étant donné la réponse à la question fournie à la modification 001 de la DP, est-ce que C 3c.1 va être modifié ou si le mécanicien de marine principal qui aurait un diplôme universitaire plutôt qu'un brevet de première classe obtiendrait 0 point pour C 3c.1?

RÉPONSE #5:

Le Canada accepte que, dans l'éventualité où le gestionnaire de projet proposé par le soumissionnaire serait titulaire d'un brevet d'officier mécanicien de première classe, navire à moteur (ou un brevet combiné), délivré en vertu de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, 2001, alors le mécanicien de marine principal proposé par le soumissionnaire pourrait posséder un diplôme universitaire en génie mécanique ou en génie des systèmes maritimes ou un permis valide d'ingénieur professionnel (provincial, étatique ou fédéral/national) pour exercer en ingénierie mécanique ou de systèmes maritimes. Ainsi, le critère coté par points C 3c.1 est modifié tel que suit.

---

**MODIFICATION DE LA DP :**

À l'annexe A de la partie 4 de la demande de proposition :

**EFFACER :**

<p><b>C 3c.1</b> Années d'expérience maritime acquise au cours des 15 dernières années précédant la date de clôture de l'appel d'offres, tout en étant titulaire d'un brevet d'officier mécanicien de première classe, navire à moteur (ou un brevet combiné) délivré en vertu de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i>, 2001.</p>	<p><b>C 3c.1 – Pondération de 3 0% de C 3c</b> L'expérience clairement démontrée du critère C 3c.1 sur trois projets sera notée comme suit :</p> <p>Moins de 5 ans = 0 point 5 ans ou plus = 3 points 7 ans ou plus = 4 points 10 ans ou plus = 6 points</p>
--	--

	12 ans ou plus = 7 points 13 ans ou plus = 8 points 14 ans ou plus = 9 points 15 ans ou plus = 10 points
--	---

**INSÉRER:**

<b>C 3c.1</b>  Années d'expérience en génie maritime ou mécanique navale acquises au cours des 15 dernières années précédant la date de clôture de l'appel d'offres.	<b>C 3c.1 – Pondération de 30% de C 3c</b>  L'expérience clairement démontrée du critère C 3c.1 sur trois projets sera notée comme suit :  Moins de 5 ans = 0 point 5 ans ou plus = 3 points 7 ans ou plus = 4 points 10 ans ou plus = 6 points 12 ans ou plus = 7 points 13 ans ou plus = 8 points 14 ans ou plus = 9 points 15 ans ou plus = 10 points
--	---

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS ET MODALITÉS RESTENT INCHANGÉES**